

ment bons. En fait, il est toujours vrai que le germe des pertes s'ouvre dans les époques de prospérité. Mais, je répète que les banques peuvent exercer—et, de fait, elles exercent—une influence modératrice et conservatrice en usant judicieusement du pouvoir immense qu'elles ont entre les mains de répartir le crédit.

Quand je vous dis que les banques réunies dispensent le crédit au peuple du Canada au montant de deux cents millions, vous pouvez vous faire une idée de l'importance de cette grande fonction.

Relativement au progrès, il est une branche dans laquelle le pays gagne constamment du terrain et je pense que rien ne peut démontrer plus clairement que ce pays va fermement en gagnant—et non en rétrogradant—que la constante augmentation dans les dépôts placés dans les banques et dans les caisses du gouvernement.

A mon entrée dans une banque au Canada, en 1856, le montant total des dépôts du pays étaient environ de :

	\$ 15,000,000
En 1878, ils se sont élevés à..	89,000,000
" 1890 " "	210,000,000
" 1891 " "	230,000,000
" 1892 et 1893 " "	254,000,000
" 1894 " "	270,000,000

Ces chiffres comprennent, cela va sans dire, les dépôts dans les Compagnies de Prêts et dans les Banques d'Épargnes, soient gouvernementales, soient incorporées. Les emprunts commerciaux et les escomptes des banques ont augmenté pendant la même période d'environ \$35,000,000 à \$203,000,000 et démontrent que l'augmentation des dépôts n'a pas été la conséquence de la stagnation ou du manque d'entreprise, mais qu'elle a été accompagnée par un égal développement du commerce.

Et, de plus, cette augmentation constante et extraordinaire dans les dépôts et les escomptes a été accompagnée par un développement également prononcé du défrichement des terres, de l'amélioration des fermes, de la construction des chemins de fer, des travaux publics, de l'amélioration des bâteaux et des phares de nos côtes, du classement des colonies en villages, des villages en villes, des villes en cités, tous progrès que beaucoup d'entre nous ici présents ont vus de leurs propres yeux. Si cet exposé n'est pas suffisant pour convaincre le plus obstiné pessimiste d'entre nous que le pays progresse d'une manière constante, en dépit de tous mécomptes, c'est qu'il est difficile à convaincre.

Quant aux détracteurs étrangers, nous pouvons généralement nous contenter de les traiter avec le mépris qu'ils méritent. Leur ignorance est en général à la hauteur de leur absence de scrupule.

Maintenant j'ai besoin de votre pardon pour un mot de prudence. Le Canada doit avoir soin de maintenir sa haute réputation de crédit en tout temps. La Puissance ne peut pas permettre qu'on en use légèrement en laissant se servir de son grand nom pour des entreprises d'un caractère douteux.

C'est assez, je crois, pour ce qu'avait à dire le gérant général, mais si quelques actionnaires désirent poser des questions, il sera heureux d'y répondre autant qu'il le pourra.

LA DISCUSSION.

Le Président ayant provoqué les remarques des actionnaires, M. John Morrison parla un peu longuement.

M. John Crawford, tout en admettant que dans la plupart des Banques du Dominion, à la seule exception peut-être de la Dominion Bank, qui a payé des dividendes trimestriels, les affaires n'ont pas été aussi bonnes qu'on aurait pu le désirer, a été désappointé que la Banque des Marchands, qui a fait de très réels progrès durant les quelques années passées, n'ait pas eu un profit de plus de 9½ pour cent. Il parla ensuite en faveur des banques qui déclarent aux actionnaires le montant des grosses pertes et dit que les meilleures banques de Londres agissaient ainsi, forcées d'ailleurs de le faire par charte Royale. Le gérant général.—Oh, non.

M. Crawford.—Voulez-vous dire que quelques-unes ne le sont pas ?

Le gérant général.—Presque toutes les banques par actions d'Angleterre sont organisées en vertu d'un acte d'établissement. Quand une banque est sur le point de se constituer, elle dépose certains actes indiquant quels sont les actionnaires, le montant du capital à souscrire et zinsi de suite.

M. Crawford.—C'est pratiquement la même chose, ils sont forcés de le faire.

Le gérant général.—Non; ils le font volontairement.

M. Crawford a été satisfait d'apprendre que les gérants des banques de Londres avaient assez de discrétion pour ne rien laisser désirer aux actionnaires; les informations étant données volontairement. Il déclara que les directeurs agiraient bien, les temps n'ayant pas été aussi favorables durant les dernières années que précédemment, s'ils n'étaient pas aussi généreux envers les officiers qu'ils l'avaient été dans le passé. Il réclama l'établissement de colonnes parallèles dans l'état financier montrant les affaires de l'année comparativement à celles de l'année précédente. Cela permettrait aux actionnaires sans trop d'inconvénient ou d'effort, de voir d'un coup-d'œil si la banque avait progressé ou rétrogradé. Il fit également remarquer qu'il serait bon de faire connaître aux actionnaires le montant des intérêts dus sur dépôts portant intérêt.

En réponse à M. Crawford, le gérant général dit que la banque recevait de 3½ à 4 pour cent pour les Bons du gouvernement de la Puissance; elle donnait plus que le pair pour ces bons.

M. T. D. Hood n'a pas été d'accord avec M. Crawford quant à son avis de réduire les salaires; c'est la plus mauvaise chose qu'on pourrait faire, ce serait décourager les gens et leur faire perdre l'intérêt qu'ils portent à leur travail. "Payez-les," dit-il, "ce qui est juste et raisonnable et ayez l'œil sur eux pour le travail, et vous pouvez être sûr que vous y gagnerez."

Le gérant général.—C'a été la coutume de cette banque et d'autres quand l'année a été réellement bonne et les profits satisfaisants, d'en faire profiter les employés en leur donnant un bonus. Vous pouvez le constater maintes et maintes fois dans nos propres rapports, car, heureusement, nous avons eu une série de bien bonnes années, quand le Bureau a été d'avis que ce serait une excellente chose d'allouer un bonus aux officiers. Quant aux salaires, toutefois, c'est une autre affaire; c'est une question de marché et l'employé obtient ce que le taux

du marché lui donne. Vous ne pouvez pas en principe jouer avec les salaires en les augmentant une année et en les diminuant l'autre. Si vous le faisiez vous n'auriez jamais un bon service. M. Hood a complètement raison dans ce qu'il dit. La première année qui a suivi la réduction du capital de la banque, c'étaient alors des temps exceptionnels, on devait faire des choses exceptionnelles. Aussi, tous les salaires du haut en bas ont été réduits d'environ 25 pour cent. Les employés ont accepté cette réduction de bon cœur parce qu'ils en savaient la nécessité sous la menace des temps. Petit à petit les temps sont devenus meilleurs et les salaires ont été ramenés à ce qu'ils étaient. L'an dernier n'a pas été très favorable et les officiers en ont ressenti les effets; ils n'ont pas eu de bonus.

M. John Morrison ayant déclaré que pour sa part il était opposé à l'octroi de bonus, le gérant général en répondant à diverses remarques de M. John Crawford dit: "Nous avons un fonds de garantie contre toutes pertes dont nous aurions à souffrir du fait de nos employés, soit par fraude, etc. Il s'élève à \$40,000 que nous considérons comme à peu près suffisant. De plus, nous assurons nos employés à la Compagnie de Garantie pour une somme moindre qu'il serait nécessaire si nous n'avions pas notre propre fonds de garantie. En outre, nous avons un fonds de Pension qui augmente chaque année et s'élève maintenant à environ \$20,000. Nous espérons que peu à peu il croîtra et deviendra un fonds de Pension respectable."

La motion pour l'adoption du rapport fut votée à l'unanimité.

Il a été proposé par M. John Crawford secondé par M. James O'Brien :

"Que MM. F. S. Lyman et James Williamson soient nommés scrutateurs pour l'élection des directeurs qui doit avoir lieu; qu'ils prennent les votes immédiatement; que le vote soit fermé à trois heures p.m.; mais que, si un intervalle de dix minutes s'écoula sans qu'un vote soit enregistré, le scrutin soit immédiatement fermé."

Cette motion approuvée, M. J. H. R. Molson proposa :

"Que les actionnaires doivent et que par ce moyen ils votent des remerciements au Président, au Vice-Président et aux Directeurs pour la manière dont ils ont dirigé la banque pendant l'année écoulée et au gérant général pour sa gestion efficace pendant l'année."

En faisant cette proposition, M. Molson dit que, bien que semblable proposition soit passée chaque année, il ne considérerait pas que cette année ce fût une simple formalité. Depuis que la banque a été réorganisée, il y a plusieurs années, elle a constamment progressé. Elle a eu un excellent bureau de directeurs et les actionnaires savent combien efficace également a été le rôle du gérant général. Il a pensé qu'on pouvait dire en toute vérité qu'ils avaient très bien rempli leurs devoirs. Les profits de toutes les banques avaient été gênés pendant l'année écoulée par suite de l'abondance de l'argent. Il a été surpris que M. Crawford, qui devrait mieux connaître, parce qu'il a appris ce qui se passait dans le monde, avait été désappointé parce que les profits de la Banque des Marchands avaient été d'un rien au-dessus de 9 pour cent. C'est mieux que ce que lui (M. Molson) avait espéré. Il y a peu de temps il lisait un extrait d'un journal de banque qui donnait un tableau de la moyenne des profits des banques aux Etats-Unis pendant 25 années passées. Commencant en 1840, les gains moyens cette année-là étaient de 8.10 pour cent et ils avaient forte-